

Le Conseil départemental recrute 35 assistants familiaux

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher lance une vaste campagne de recrutement d'assistants familiaux, profession mieux connue sous le terme de famille d'accueil.

SOIGNEZ LES BLESSURES DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE, ENGAGEZ-VOUS


soigner les blessures de l'enfance et de l'adolescence c'est un beau métier




Assistant familial un beau métier
35 postes à pourvoir
pour aller en famille d'accueil
Téléphonez au 02 54 58 41 90




soigner les blessures de l'enfance et de l'adolescence c'est un beau métier




Assistant familial un beau métier
35 postes à pourvoir
pour aller en famille d'accueil
Téléphonez au 02 54 58 41 90



soigner les blessures de l'enfance et de l'adolescence c'est un beau métier



Assistant familial un beau métier
35 postes à pourvoir
pour aller en famille d'accueil
Téléphonez au 02 54 58 41 90



soigner les blessures de l'enfance et de l'adolescence c'est un beau métier



Assistant familial un beau métier
35 postes à pourvoir
pour aller en famille d'accueil
Téléphonez au 02 54 58 41 90



assistant familial

une mission

Les assistants familiaux accueillent à leur domicile, 24h/24h, un ou plusieurs enfants retirés de leur famille pour des raisons sociales et les aident à grandir et s'épanouir malgré les difficultés qu'ils ont pu traverser. L'assistant familial fait partie d'une équipe pluridisciplinaire qui construit un projet éducatif global. Ce métier, ouvert à tous, est un formidable engagement au service de l'enfance et de l'adolescence.

Et si ce métier pas comme les autres était le vôtre ?

assistant familial

un métier

Si ce métier vous intéresse et que vous souhaitez en savoir plus appelez le **02 54 58 41 90** ou rendez-vous sur le site **www.departement41.fr**.

Devenir assistant familial **en trois étapes** :

- Faire une demande d'agrément, par dossier, auprès du service Protection Maternelle et Infantile du Loir-et-Cher ;
- Obtenir un agrément d'assistant familial, valable pour une durée de 5 ans puis renouvelable ;
- Être recruté par le Conseil départemental de Loir-et-Cher et suivre le stage préparatoire avant l'accueil du 1^{er} enfant (60 heures).

Une formation obligatoire de 240 heures vous sera également dispensée au cours des 3 années qui suivent votre recrutement. Vous pourrez la valider par l'obtention du Diplôme d'État d'Assistant Familial (DEAF).

ENGAGEZ-VOUS !

Téléphonez au **02 54 58 41 90**

Assistant familial un métier, une mission
35 postes à pourvoir
pour accueillir les enfants du Loir-et-Cher



www.departement41.fr

Assistant familial un métier, une mission
pourquoi pas vous ?



www.departement41.fr

soigner les blessures
de l'enfance et de l'adolescence
c'est un beau métier



© PHOTO : SUNNISTUDIO